

## **AVIS PUBLIC**

### **DÉROGATION MINEURE**

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2025 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 9023, boulevard Gouin Ouest, lequel est érigé sur le lot 6 521 497 du Cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait une clôture en cour avant d'une hauteur maximale de 1,8 m au lieu de 0,9 m, et ce, malgré le Règlement sur les clôtures (c. C-5).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

**FAIT** à Montréal, le 11 septembre 2025.

La secrétaire d'arrondissement substitut,  
Linda Lajeunesse